

OBJET

- Une assurance automobile optimale et sur-mesure dédiée aux chauffeurs de Taxis
- En complément d'une Responsabilité Civile obligatoire, notre assurance automobile peut inclure également une Responsabilité Civile Professionnelle et peut prévoir des services d'assistance aux véhicules et aux personnes

CIBLE

- Chauffeurs de Taxis

GARANTIES

Immobilisation ou véhicule de relais :

- Prévoit jusqu'à 75€ d'indemnités journalières par jour ou un remboursement à hauteur de 75€ par jour de vos frais de location d'un véhicule relais

Indemnités :

- Indemnisation à la valeur d'achat dans les 12 mois suivant la mise en circulation du véhicule, et à hauteur de la valeur d'expert majorée de 25% jusqu'au 36ème mois

Stage de récupération :

- Prise en charge du coût d'un stage de récupération des points de permis dans notre contrat Assurance VTC

En Option : Responsabilité Civile Professionnelle